



ECGB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les sciences économiques et les sciences de gestion sont deux disciplines centrées sur la dimension économique de la société. Les sciences économiques cherchent à comprendre le fonctionnement de l'économie dans sa globalité. Elles analysent les mécanismes qui organisent les échanges entre les individus, les entreprises, privées ou publiques, l'état, les pays. En particulier, elles étudient le fonctionnement des différents marchés sur lesquels se déroulent ces échanges : marchés financiers, marchés du travail, marchés internationaux... Les sciences de gestion adoptent le point de vue particulier des organisations actives à l'intérieur du système économique, qu'il agisse des entreprises ou des administrations.

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion sur le site de Saint-Louis - Bruxelles, au centre de Bruxelles (proximité métro Botanique et Rogier) vous offre la possibilité de découvrir les deux démarches au sein d'une même filière de formation. C'est donc en toute connaissance de cause, en fonction de vos goûts et compétences que vous vous orienterez vers l'économie ou la gestion au niveau du master.

Votre profil

Le bachelier en sciences économiques et de gestion est fait pour vous si...

- vous êtes intéressé-e dans le monde des entreprises ;
- vous désirez comprendre le fonctionnement de la bourse ;
- vous désirez développer votre esprit critique, vos capacités de d'analyse d'informations économiques ;
- vous recherchez une formation étendue qui vous offre des débouchés multiples.

Votre futur job

La formation en sciences économiques et de gestion se déroule en deux cycles : le programme de bachelier en 3 ans et le programme de master en 1 ou 2 ans. Au terme du master en sciences économiques ou de gestion, les débouchés sont nombreux et variés :

- Nombreuses fonctions de gestion dans les entreprises privées (industrie ou services) : organisation et gestion de la production, gestion financière, marketing, gestion des ressources humaines;
- Consultance et bureaux d'études;
- Institutions bancaires et financières, nationales et internationales, publiques ou privées;
- Fonction de management dans les administrations et entreprises publiques;
- Fonction d'analyste ou de conseiller-ère dans l'administration publique, les partis politiques, les cabinets ministériels;
- Enseignement et recherche scientifique.

Votre programme

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion est constitué d'enseignements qui peuvent être classés en 6 catégories :

1. Economie
2. Gestion
3. Droit
4. Informatique et méthodes quantitatives
5. Sciences humaines et sociales
6. Langues

La part du programme annuel réservée aux enseignements en économie et en gestion est progressivement plus importante.

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier

ECGB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de l'économie et de la gestion

- **Maîtriser de manière active les concepts et modèles fondamentaux des sciences économiques et des sciences de gestion**

- Acquérir progressivement une capacité de modélisation des phénomènes économiques
- Acquérir progressivement une maîtrise des domaines fondamentaux de la gestion
Ensemble des UE de BAS 1 et 2 dans le domaine de l'économie et de la gestion
- Capacité à analyser des problématiques concrètes dans les domaines de l'économie et de la gestion
Les UE d'Economie 1, 2, l'UE d'Economie publique dont une partie des heures magistrales et/ou des TP est consacrée à cet apprentissage. L'UE Simulation de gestion - jeu d'entreprise.
- Développer une réflexion rigoureuse sur les dimension éthiques et politiques de l'analyse économique
UE du BAS 3 dans le domaine de l'économie, dans leur dimension réflexive

- **Acquérir les outils méthodologiques de base nécessaires à la démarche scientifique dans le domaine de l'économie et de la gestion.**

- Recourir à la formalisation mathématique des problèmes économiques et sociaux
- Mobiliser des outils mathématiques et statistiques pour résoudre des problèmes économiques et de gestion.
Ensemble des UE proposées dans le domaine des mathématiques et de la statistique
- Maîtriser les bases du fonctionnement de logiciels informatiques et être capable de formaliser des problèmes simples sous forme algorithmique
Ensemble des UE dans le domaine de l'informatique
- Produire un raisonnement abstrait par l'utilisation d'un langage formalisé et adopter une attitude réflexive par rapport à cette formalisation
Ensemble des cours du domaine des méthodes quantitatives

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires à l'économie et à la gestion.

- **Maîtriser de manière active un socle de savoirs dans les sciences humaines, juridiques et sociales indispensables pour analyser les problématiques dans les domaines économiques et de la gestion.**

- Connaissance des grands courants de pensée qui fondent les sciences sociales et humaines
UE aux choix parmi philosophie, histoire, sociologie, science politique, science de la communication; UE de droit
- Capacité à mettre en lien les diverses compétences disciplinaires et à en dégager les complémentarités
UE d'ouverture interdisciplinaire: Ethics and the Economy, Economic History, Questions spéciales de droit économique

III. Se former à la démarche scientifique

- **Démontrer une rigueur de travail et d'analyse.**
- **Etre capable de confronter de façon critique les savoirs acquis à des situations réelles.**
- **Mettre en Œuvre une démarche universitaire d'approche du savoir à travers notamment la maîtrise des méthodes et outils de recherche documentaire.**

- Mobiliser les modèles développés dans les cours magistraux pour résoudre des problèmes concrets
AA de travaux pratiques associées aux UE en économie, gestion, économétrie
- Manipuler et présenter des données quantitatives pour illustrer des phénomènes économiques et sociaux
AA des travaux pratiques dans le domaine de la statistique, AA empiriques des UE Economie 2 et Economie Publique
- Adopter une attitude réflexive face à la théorie et développer une capacité de lecture critique et d'analyse de textes scientifiques
Histoire de la pensée économique, Ethics and the Economy, , Economic History, cours avancés en économie de BAS 3, UE Economie: perspective interdisciplinaire

IV. Maîtriser la communication orale et écrite

- **Mobiliser des compétences de communication dans deux langues en plus du français, à l'oral et à l'écrit, dans le cadre de l'exposé d'un raisonnement ou d'une recherche en respectant la déontologie scientifique.**

- Capacité de mener à son terme une recherche et un travail de qualité universitaire, notamment en manipulant les données statistiques,
- Capacité à rédiger un rapport en respectant les normes de l'écriture scientifique ;
- Capacité à produire un raisonnement personnel et rigoureux, et à l'argumenter sous forme écrite et orale.
AA des travaux pratiques de l'ensemble des cours d'économie et de gestion; l'UE Simulation de gestion – jeu d'entreprise
- Compétences réceptives et productives en anglais et en néerlandais
- Capacité à soutenir une conversation courante ou spécialisée (domaines des sciences sociales et humaines) dans ces deux langues ;
- Comprendre, étudier et restituer un enseignement théorique dans ces deux langues ;
Ensemble des UE en NL et EN des BAS 1,2,3; Cours de gestion en langue étrangère en BAS 3
- Familiarisation avec un environnement allophone actif
Echanges ERASMUS en BAS 3

| | | | | Bloc annuel | | |
|-------------|--|---|---------------------------------|-------------|---|---|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| ○ BNEER1181 | Néerlandais I <i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses études secondaires; 2) l'étudiant-e ayant terminé ses études secondaires en 2019-2020 ou avant et qui n'a pas suivi de cours de Néerlandais entre la fin de ses études secondaires et son inscription à Saint-Louis.</i> | Astrid De Munter (coord.) | NL [q1+q2] [0h+30h] [4 Crédits] | x | | |
| ○ BANGL1291 | Anglais II | Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan | EN [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits] | | x | |
| ○ BNEER1281 | Néerlandais II <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i> | Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Guy Sirjacobs | NL [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits] | | x | |
| ○ BANGL1391 | Anglais III | Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan | EN [q2] [0h+30h] [4 Crédits] | | | x |
| ○ BNEER1381 | Néerlandais III <i>L'étudiant-e qui a remplacé les unités d'enseignement de Néerlandais I et II en bloc 1 et 2 par Néerlandais débutant I et II ou Espagnol I et II doit suivre en bloc 3, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant III ou Espagnol III).</i> | Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont Pauline Heyvaert | NL [q2] [0h+30h] [4 Crédits] | | | x |

o Unités d'enseignement 0 m 8.503 0 | S Q q m 62.181 0 | 61.181 1 | 1 1 | h W n 1 G [] 0 d 2 w 0 0 m 62.181 0 | S Q 0



Bloc
annuel

1 2 3

○ BECGE1131

Mathématiques pour l'économie et la gestion II

Cédric Heuchenne

10 [q2] [30h+30h] [5 Crédits]





o Contenu de la formation :

o Bachelier en sciences économiques et de gestion pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques, orientation générale

Ce programme standardisé de bachelier supplémentaire est susceptible d'être adapté en fonction du parcours individuel de l'étudiant-e.

Toutes ces unités d'enseignement sont spécifiquement requises pour obtenir le grade de bachelier en sciences économiques et de gestion.

Remarque : les unités d'enseignement suivies dans le cadre du programme de bachelier supplémentaire NE PEUVENT PAS intervenir dans le programme de bachelier principal en sciences politiques excepté Statistique descriptive et probabilités.

Total du nombre de crédits inscrits au programme du bachelier supplémentaire : entre 76 et 81 crédits

o Informatique et méthodes quantitatives

| | | | | | | |
|-------------|--|--------------------|---------------------------------|---|---|---|
| o BECGE1130 | Mathématiques pour l'économie et la gestion I | Koen Declercq | 10 [q1] [30h+22.5h] [4 Crédits] | X | X | X |
| o BECGE1232 | Statistique appliquée | Cédric Heuchenne | 10 [q1] [45h+22.5h] [6 Crédits] | X | X | X |
| o BECGE1330 | Econométrie | Anouk Claes | 10 [q1] [45h+15h] [6 Crédits] | X | X | X |
| o BECGE1131 | Mathématiques pour l'économie et la gestion II | Cédric Heuchenne | 10 [q2] [30h+30h] [5 Crédits] | X | X | X |
| | peut remplacer méthodes standardisé en SPOL | Nathan Uyttendaele | 10 [q2] [30h+22.5h] [4 Crédits] | X | X | X |

Nathan Uyttendaele

- BECGE1110 - [Economie I](#)
 - BECGE1111 - [Economie II](#)
- BECGE1317** "[European Economics](#)" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111
- BECGE1110 - [Economie I](#)
 - BECGE1111 - [Economie II](#)
- BECGE1320** "[Management et stratégie](#)" a comme prérequis BECGE1322
- BECGE1322 - [Marketing](#)
- BECGE1321** "[Théorie des organisations](#)" a comme prérequis BPOLS1110 OU BESPO1162 OU BESPO1163 OU BESPO1160
- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
 - BESPO1163 - [Philosophie](#)
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BECGE1326** "[Mens en organisatie](#)" a comme prérequis BPOLS1110 OU BESPO1162 OU BESPO1163 OU BESPO1160
- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
 - BESPO1163 - [Philosophie](#)
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BECGE1327** "[Corporate Finance](#)" a comme prérequis BECGE1213 ET BECGE1115
- BECGE1213 - [Analyse des états financiers](#)
 - BECGE1115 - [Introduction aux marchés financiers](#)
- BECGE1329** "[Simulation de gestion - jeu d'entreprise](#)" a comme prérequis BECGE1213 ET BECGE1322 ET BECGE1115
- BECGE1213 - [Analyse des états financiers](#)
 - BECGE1322 - [Marketing](#)
 - BECGE1115 - [Introduction aux marchés financiers](#)
- BECGE1330** "[Econométrie](#)" a comme prérequis BECGE1232
- BECGE1232 - [Statistique appliquée](#)
- BECGE1340** "[Seminar in Economic History](#)" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1211 ET BECGE1132
- BECGE1110 - [Economie I](#)
 - BECGE1211 - [Macroéconomie](#)
 - BECGE1132 - [Statistique descriptive et probabilités](#)
- BECGE1341** "[Public policy seminar](#)" a comme prérequis BECGE1210 ET BECGE1211
- BECGE1210 - [Microéconomie](#)
 - BECGE1211 - [Macroéconomie](#)
- BNEER1281** "[Néerlandais II](#)" a comme prérequis BNEER1181
- BNEER1181 - [Néerlandais I](#)
- BNEER1381** "[Néerlandais III](#)" a comme prérequis BNEER1281
- BNEER1281 - [Néerlandais II](#)
- EKULB1328** "[ICT Management](#)" a comme prérequis BECGE1322
- BECGE1322 - [Marketing](#)
- EKULB1329** "[ICT Management](#)" a comme prérequis BECGE1322
- BECGE1322 - [Marketing](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

ECGB1BA - 1er bloc annuel

| | | | |
|-------------|--|------------------|--------------------------------------|
| ● BECGE1131 | Mathématiques pour l'économie et la gestion II | Cédric Heuchenne | [q2] [30h +30h] [5 Crédits] |
|-------------|--|------------------|--------------------------------------|

ECGB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :

o Économie

Langues

| | | | |
|--------------------|--|--|---|
| <p>○ BANGL1291</p> | <p>Anglais II 🇬🇧</p> | <p>Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p> | <p>EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐</p> |
| <p>○ BNEER1281</p> | <p>Néerlandais II 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i></p> | <p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Guy Sirjacobs</p> | <p>NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐</p> |

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir des unités d'enseignement optionnelles pour 15 crédits.

| | | | |
|-------------|--------------------------------|--|---|
| ⊗ BECGE1340 | Seminar in Economic History 🇺🇸 | Jean Lacroix Kim Oosterlinck | EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ BECGE1233 | Théorie des jeux 🇺🇸 | Ana Mauleon | EN [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ BECGE1313 | Economie de l'environnement 🇺🇸 | Bertrand Hamaide | EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ BECGE1317 | European Economics 🇺🇸 | Caroline Buts (supplée Jean- Christophe Defraigne) | EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |

⊗

ECGB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

A Saint-Louis, les cours magistraux se donnent dans des auditorios de taille raisonnable. Ceci permet aux étudiant-e-s de profiter de contacts privilégiés avec les enseignants et enseignantes.

Les unités d'enseignement d'économie, de méthodes quantitatives et de sciences sont accompagnées de séances de travaux pratiques en petits groupes.

Au premier quadrimestre, des monitorats accompagnent les unités d'enseignement d'anglais et de droit pour les étudiant-e-s qui éproueraient des difficultés dans ces matières. Des monitorats de remédiation en économie et en mathématiques sont proposés au second quadrimestre pour celles et ceux qui n'ont pas réussi ces examens au cours de la session de janvier.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, la faculté ESPB Saint-Louis accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique.

Le bachelier en sciences économiques et de gestion a accès à d'autres masters moyennant le respect des conditions et prérequis fixés pour ces programmes. Si l'étudiant-e n'a pas acquis les matières prérequis pour le master visé, il-elle devra les ajouter à son programme, à hauteur de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires.

Parmi les masters UCLouvain (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômé-es bacheliers UCLouvain, citons :

- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante : derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB